

«Sur les franges sud de la plaine de France, un espace d'articulation avec les unités urbaines voisines [...] est intéressant à offrir aux habitants sous la forme d'une frange de ville constituée de jardins, vergers, prairies, équipements sportifs ou d'activités.
Ce dispositif permet également de fixer dans l'espace une limite à l'urbanisation et de contenir l'étalement urbain»

PHRASES TIRÉES DE L'ATLAS DES PAYSAGES DU VAL D'OISE (2016), SUR L'UNITÉ DE LA PLAINE DE MAREIL-EN-FRANCE.
ECRIT PAR LE CAUE 95 SOUS LA DIRECTION DE MICHEL COLLIN COMME PISTE D'AMÉNAGEMENT.

2.DÉFINITION DU PROJET

• UN PARC ÉQUESTRE PRIVÉ

Le futur projet sera un parc équestre privé qui restera fermé au public. Il sera ouvert gratuitement au public uniquement pendant les compétitions et les événements hippiques.

Le parc équestre conservera son régime agricole initial mais passera de la filière céréalière à la filière équine (cf. Article L311-1 du Code rural et de la pêche*) en vue de l'exploitation, de la préparation et de l'entraînement des équidés domestiques.

La réalisation du parc équestre prévoit l'intervention de plusieurs corps de métiers et d'un ensemble d'acteurs (de préférence locaux), dont :

- Environnement TP, entreprise certifiée QUALISPORT, pour les terrassements équestres.
- Entreprise locale pour la fourniture des végétaux.
- Entreprise locale en renfort de main d'œuvre.

• UN REFUGE ÉCOLOGIQUE

Le site est paysagé de manière à offrir une multitude de biotopes répondant aux caractéristiques intrinsèques de la Plaine de France. La mise en place des conditions d'apparition d'une pelouse calcicole, ainsi que d'autres milieux très variés, permettra d'avoir une faune et flore riche qui pourrait éventuellement faire l'objet de suivi dans la création de nouvelles niches écologiques. Sa gestion sera en partie réalisée grâce à l'écopaturage. Il s'inscrit comme un nouveau site à valeur ajoutée dans le paysage environnant.

• UN CENTRE D'ÉLEVAGE

Les Ecuries du Domaine de la Couture souhaitent qu'une partie de la structure accueille un élevage de chevaux sur la partie Nord-Est mais aussi de moutons pour entretenir le parc grâce à l'écopaturage, ainsi que des abeilles pour de mettre en place plusieurs zones de ruches sur le site. Ces différents élevages permettent de garder une fonction de production agricole sur ces terres.

• UN PÔLE DE COMPÉTITION PONCTUEL

Le parc équestre sera également une structure pérenne agricole de soutien et de valorisation à la filière équine tant pour le Val d'Oise que pour l'Île-de-France en général. Il pourra accueillir ponctuellement des compétitions hippiques à portée internationale, nationale, régionale et départementale. Ainsi la valorisation de la production de l'élevage équin pourrait se faire en partie sur le pôle de compétition du site.

Il est à noté que l'ensemble du parc équestre sera accessible et ouvert au public pendant les compétitions hormis les paddocks d'élevage (Nord-Est) qui resteront fermés au public.

* Article L311-11 :

Modifié par Ordonnance n°2005-1127 du 8 septembre 2005 - art. 7 JORF 9 septembre 2005

«Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Les activités de cultures marines sont réputées agricoles, nonobstant le statut social dont relèvent ceux qui les pratiquent. Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle.»



«Dans la continuité des espaces publics il est utile d'inventer des aménagements [...] conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle. Les ourlets boisés et forêts, marais, pelouses calcaires qui se développent sur les installations de stockage des déchets inertes (SDI) sont à l'occasion à intégrer à ces réseaux.»

PHRASES TIRÉES DE L'ATLAS DES PAYSAGES DU VAL D'OISE (2016), SUR L'UNITÉ DE LA PLAINE DE MARTEL-EN-FRANCE.
ECRIT PAR LE CAUE 95 SOUS LA DIRECTION DE MICHEL COLLIN COMME PISTE D'AMÉNAGEMENT.

2.1 UN REFUGE ÉCOLOGIQUE

Le pôle équestre possède 6 outils de paysage principaux.

Soit :

- **Haie bocagère** : sur tout le pourtour du site et les talus, qui se compose d'une strate arborée et arbustive éparées.
- **Fossé à évocation de milieu humide** : au niveau des parkings qui se compose d'une strate arborée et herbacée.
- **Prairie calcicole** : sur une partie du talus Sud. Il est composé d'un mélange d'arbres d'essences locales.
- **Alignement d'arbres** : située sur le talus Sud, à l'endroit où la pente est la moins forte.
- **Alignement d'arbres** : composé d'alignements d'arbres fruitiers qui rappellent les vergers alentours.
- **Pelouse** : sur les gradins des carrières, sur les parkings les plus à l'Ouest.
- **Pâturage** : sur toute la partie Est.

A suivre, les compositions de chaque outils et la création de leur paysage.



LÉGENDE

Revêtement de sol

- Soil équestre
- Allée cavaliers
- Soil renforcé parking
- Soil renforcé piéton
- Plateforme boxe
- Noue
- Boisement haut
- Végétation principalement arborescente
- Pelouse
- Prairie calcicole
- Pâture



LES ALIGNEMENTS

Composées d'arbres fruitier fructifère ou ornementaux, ils reprennent les codes paysagers de la Plaine de France. Ils apporteront de la fraîcheur sur les gradins et de la gourmandise en Automne.



Pyrus calleryana 'Charitcleer'



Pyrus communis



Malus sylvestris



Malus coronaria



A104

BOISEMENT HAUT

Les boisements hauts sont constitués d'un mélange d'essence locales. On y retrouve principalement des feuillus. Une grande partie des allées cavalières auront une ambiance de sous bois. Elle apportera de la fraîcheur aux chevaux pour leur récupération. Les sous bois offriront également de superbes abris et de la nourriture pour quantité d'animaux et d'insectes.

Voici une palette végétale contenant une liste non exhaustive de ce milieu.



Fraxinus excelsior



Robinia pseudoacacia



Acer campestre



Acer platanoides



Pinus sylvestris



Pseudotsuga menziesii



Prunus avium



Tilia cordata



Sorbus torminalis



Quercus robur



Carpinus betulus



Castanea sativa



Sorbus aucuparia



HAIÉ BOCAGÈRE, BOISEMENT ARBUSTIF

Elles sont constituées d'un mélange éparse d'arbustes et de quelques arbres de petite taille. Excellent refuge et garde manger pour la faune locale, elle coupera le site du vent et apportera un peu de fraîcheur sur les abords du site

Voici une palette végétale contenant une liste non exhaustive de ce milieu.



Carpinus betulus

Acer campestre

Prunus avium

Sorbus aucuparia



Cornus sanguinea

Viburnum lantana

Cornus marianica

Sambucus nigra

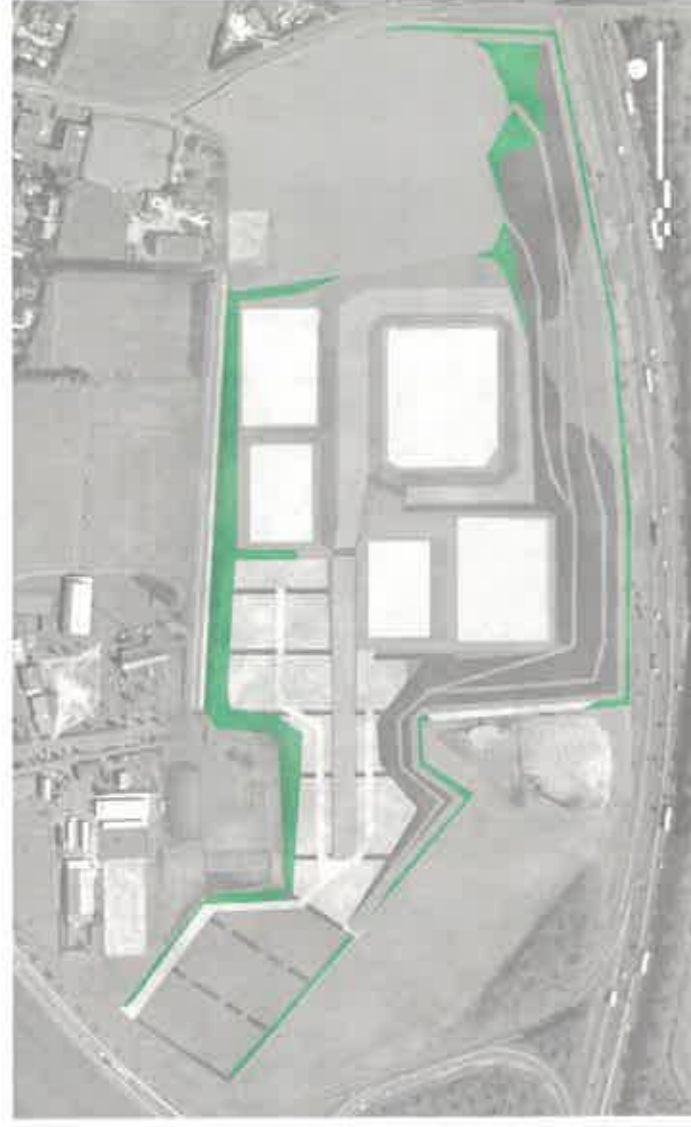


Corylus avellana

Prunus spinosa

Cornus mas

Euonymus europaeus



PRAIRIE ET PELOUSE

Les pelouses et prairie d'élevage présentent sur la plus grande partie seront entretenus par le pâturage des chevaux et des moutons. Cependant un entretien mécanique sera effectué annuellement pour garantir la bonne santé du sol et la qualité des prairies.

En ce qui concerne la gestion de la prairie calcicole situé sur le merlon sud, l'écopâturage extensif permettra d'entretenir ce milieu si particulier.

Pour la mise en place de ces espaces, des semis seront réalisés. Pour la prairie calcicole, un partenariat peut être envisagé avec une association ou autre pour tester la meilleure solution de création: laisser la nature s'implanter elle-même en mettant juste les bases nécessaires à l'apparition de ce type de biotope ou bien ensemercer le sol avec des graines récoltées dans d'autres prairies calcicoles.

L'apport de terre y sera très faible car il faut un sol pauvre pour l'apparition de cette prairie.

Voici une palette végétale qui présente un panel réduit de quelques différentes espèces susceptibles de s'implanter.



Ophrys apuleia



Orchis pyramidalis



Dactylorhiza fuchsii



Juniperus communis

FOSSÉ HUMIDE

Il est constitué d'un mélange de vivaces et herbacées accompagné de sujets plus grands pour faire de l'ombre sur les parkings. Il apporte un véritable intérêt écologique par l'apparition d'un nouveau biotope sur ce site agricole mais aussi un intérêt technique. En effet, le réseau de fossés récupère les eaux pluviales des parkings avec un effet filtrant.

Voici une palette végétale contenant une liste non exhaustive de ce milieu.



Carex acutiformis



Iris pseudocacaris



Carex marrowii



Briza Media



Salix viminalis



Salix purpurea



Salix fragilis



Alnus glutinosa



LEGENDE

Ecologie des milieux



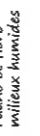
Élevage équin



Écopâturage



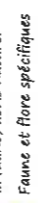
Ruches



Faune et flore
milieux humides



Source de nourriture pour
la faune, abris naturel



Source de nourriture pour
la faune, abris naturel



Faune et flore spécifiques

2.2 UN CENTRE D'ÉLEVAGE

Les Ecuries du Domaine de la Couture souhaitent garder le côté production agricole pour leur site. Agissant comme un appel du pied à ces éleveurs équins sans terre, domiciliés en Île-de-France, mais dont les élevages se trouvent principalement en Normandie faute de possibilité de valorisation mais aussi faute de terres disponibles dans la région. Plusieurs types d'élevages vont alors être mis en place à différents endroits du site:

Le principal: l'élevage équins, va occuper toute la partie Est du projet. Il complétera le pôle équestre et donnera un sens supplémentaire à son utilisation. Notamment par la valorisation et la promotion des produits issus de leur élevage grâce aux terrains de compétition du site.

Les secondaires: ils permettent d'entretenir et d'augmenter la biodiversité du site, il s'agit des moutons et des abeilles. Ils apportent une plus value écologique non négligeable dans la gestion du site mais également dans la promotion des *circuits courts*.

On retrouve ici cette notion de *circuit-court* qui s'illustre grâce à l'entretien du parc, la production animale locale et la possibilité de valorisation à proximité des produits. Ainsi c'est tout un secteur qui est redynamisé économiquement et aussi socialement.



LÉGENDE

Ecologie des milieux

-  Elevage équin
-  Ecopâturage
-  Ruches
-  Faune et flore milieux humides
-  Sources de nourriture pour la faune, abris naturels
-  Sources de nourriture pour la faune, abris naturels
-  Faune et flore spécifiques

2.3 UN PÔLE DE COMPÉTITION PONCTUEL

Le site a été pensé de manière cohérente et qualitative pour la pratique de l'équitation en compétition. Ainsi, les piétons et les chevaux ne se croisent que très peu, et la sécurité de chacun n'en est que renforcée.

Voici les dispositifs mis en place pour l'accueil des chevaux et des spectateurs:

- 2 parcours distincts, les piétons en hauteur, les chevaux en bas.
- Tout comme au potager du Roi de Versailles, les chevaux ont leurs passages «sous terrain» pour passer d'une zone à l'autre. Tandis que les piétons passent au dessus. Ainsi pas de croisement possible.
- Des carrières aux dimensions suffisantes pour rendre la pratique agréable et une qualité de sol la plus élevée possible.
- Des allées cavalières au sol adapté aux chevaux pour canaliser les flux et permettre l'échauffement et les récupération des chevaux dans des paysages variés apportant rythme et fraîcheur.
- Une zone de boxe avec un sol imperméable permettant de récupérer les fumiers tout en gardant au sec les chevaux quelques que soient les conditions météo. Positionnée en retrait du site, elle assure la sérénité et le calme de ses occupants.
- Des espaces d'accueil aux dimensions suffisantes pour accueillir un flux important de visiteurs ainsi que la mise en place de restaurations et boutiques éphémères.
- De larges gradins permettant au plus grand nombre d'assister à la compétition tout en gardant un site totalement accessible aux PMR.

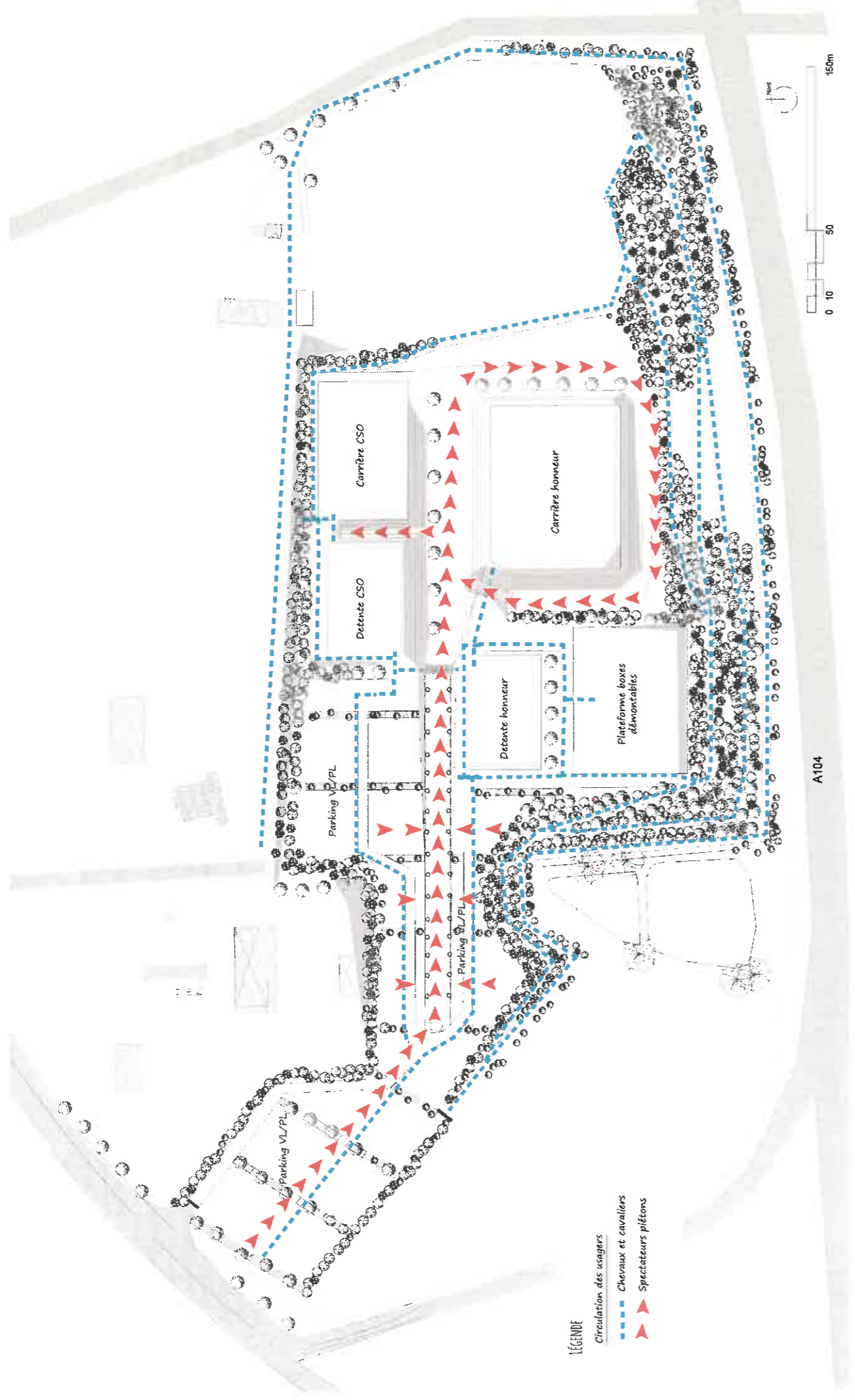
Le paysage créé par le projet permet d'installer les chevaux dans un climat de calme, dans un environnement sans bruit parasite extérieur. Un cocon de verdure paisible et diversifié au pied d'un plateau où les piétons gravitent.

Concernant les accès voitures, ils sont limités à la moitié Ouest du site excepté pour les pompiers qui ont accès à la totalité du site.

Les parkings de l'entrée prennent place sur les pelouses de l'élevage de mouton, tandis que le reste des parkings possède un sol stabilisé afin de permettre leur utilisation par les poids lourds par tout temps.

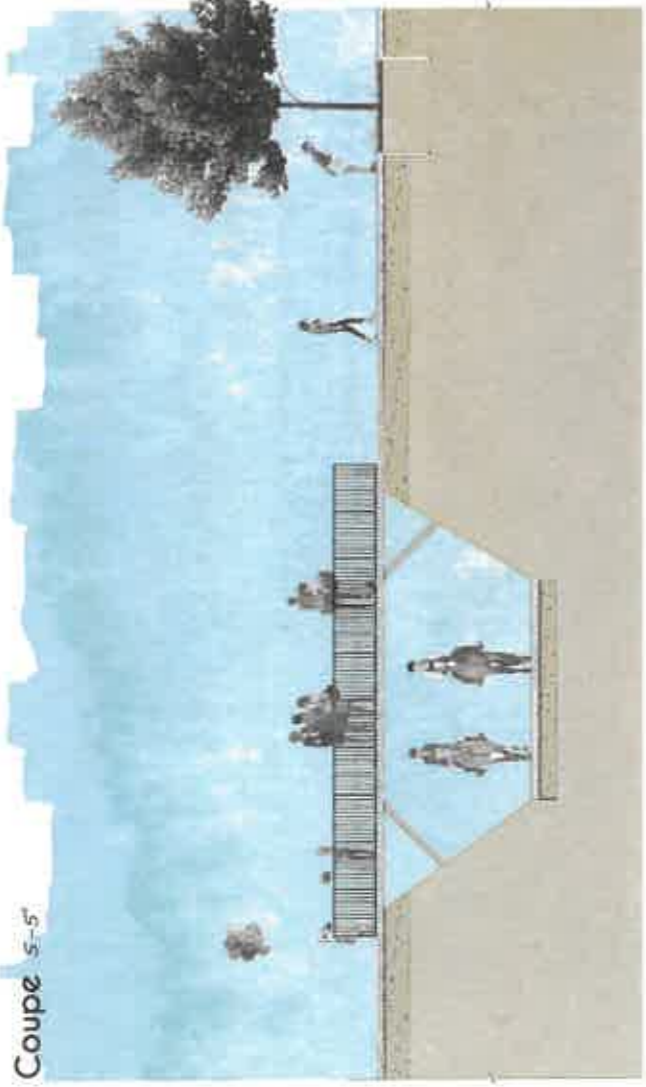
L'imperméabilisation des sols des parkings et des voies piétonnes permet la récupération des eaux pluviales nécessaires à la sécurisation des sols des carrières afin de garantir la meilleure qualité de sol pour les chevaux et ainsi d'assurer leur sécurité.

Les eaux sont par la suite acheminées par les réseaux de fossés sur les parkings et par des récupérateurs d'eau sur le reste du site. Elles sont ensuite stockées dans les bassins de rétentions situés au Sud Est du site. L'eau sera ensuite réinjectée soit dans les carrières, soit dans les plantations pour garantir leur bonne installation les premières années.

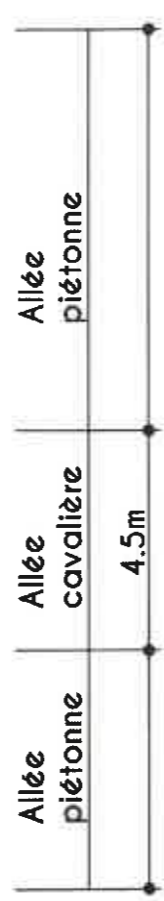
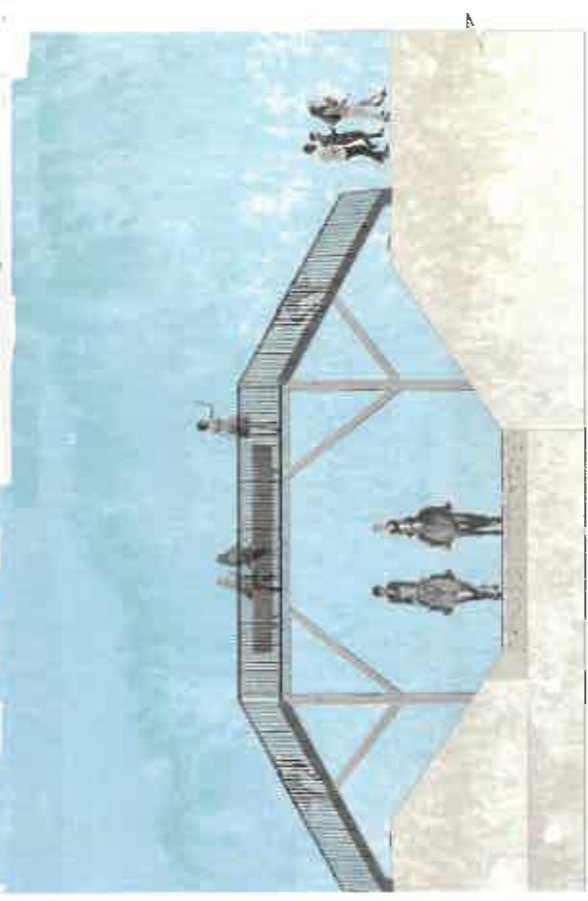


LÉGENDE
 Circulation des usagers
 — Chevaux et cavaliers
 — Spectateurs piétons

COUPE DÉTAIL : Passerelle Circulation chevaux



Coupe 6-6'



COUPE DÉTAIL : Plateforme boxes

Accueil des chevaux les jours de compétition

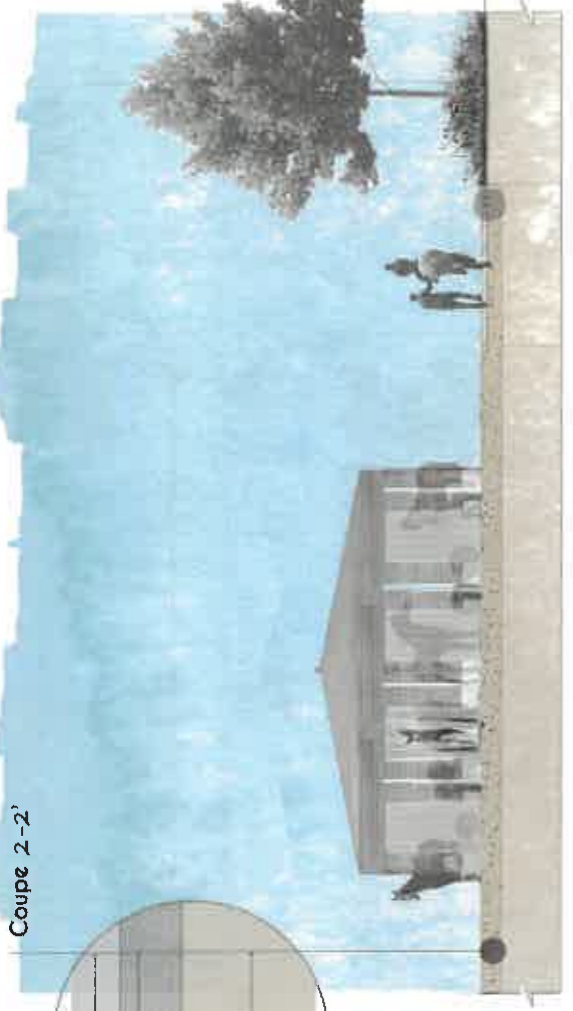
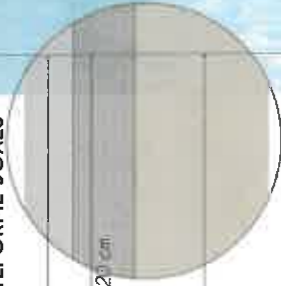


DÉTAIL TYPE DE SOL PLATEFORME BOXES

* De 12 cm à 20 cm béton

* Couche ciment de 10 cm à 20 cm couche de fondation

* Sol

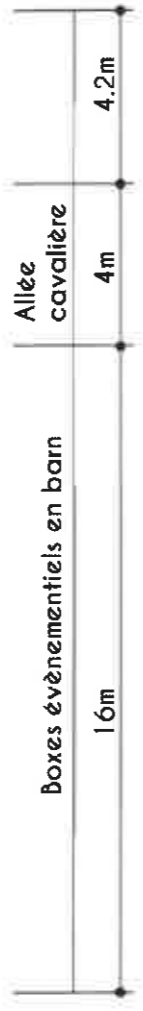
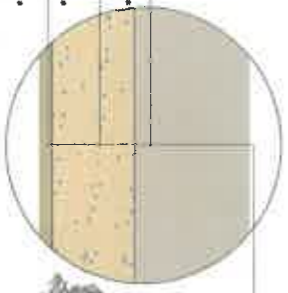


DÉTAIL TYPE DE SOL ALLÉE CAVALIÈRE

* 8 cm sable vignet

* 40 cm sol traité
Chaux + Limon + Ciment

* Sol



Coupe BB'

Echelle X = Echelle Y

Plateforme boxe
Allée piétonne
Terrain d'honneur
Allée cavalière
Paddock élevage privé
Allée cavalière





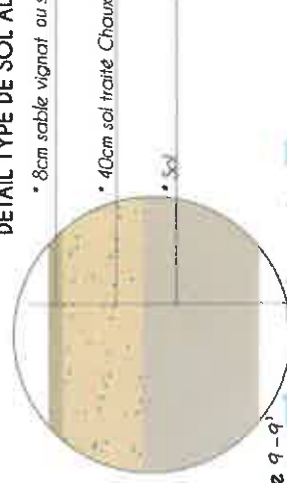
LÉGENDE
Allée cavalière
Sable Vignat
Sable

COUPE DÉTAIL : Allées cavalières

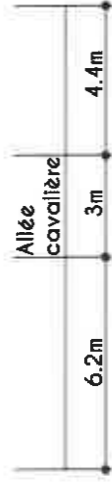
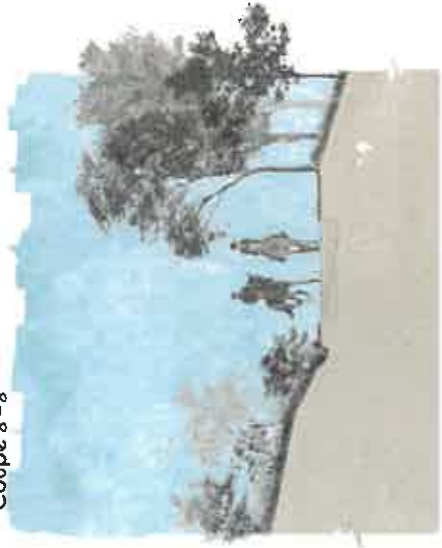
DÉTAIL TYPE DE SOL ALLÉE CAVALIÈRE

• 8cm sable vignet ou sable fontainebleau

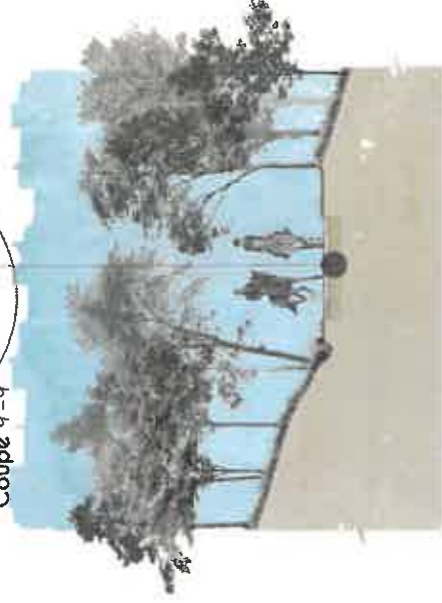
• 40cm sol traité Chaux + Limons + Ciment



Coupe 8 - 8'



Coupe 9 - 9'



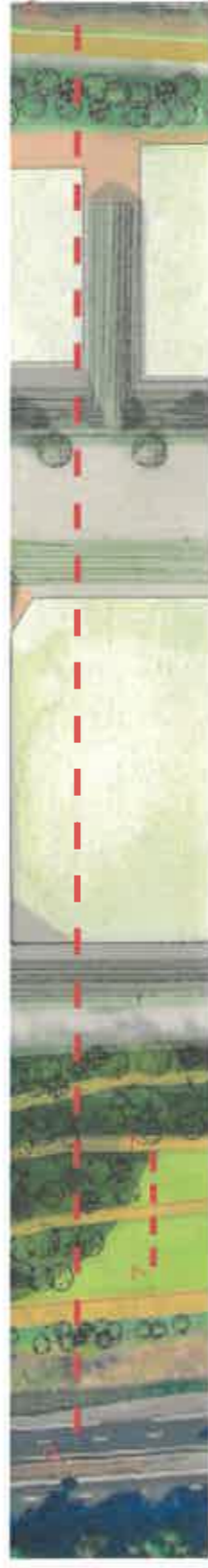
Coupe 7 - 7'



N104 francilienne

Terrain d'honneur

Allée centrale
Carrière détente CSO

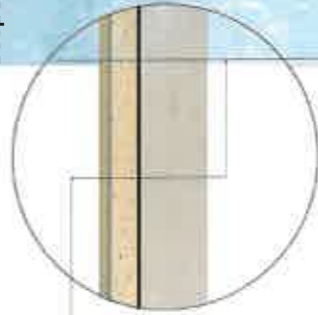
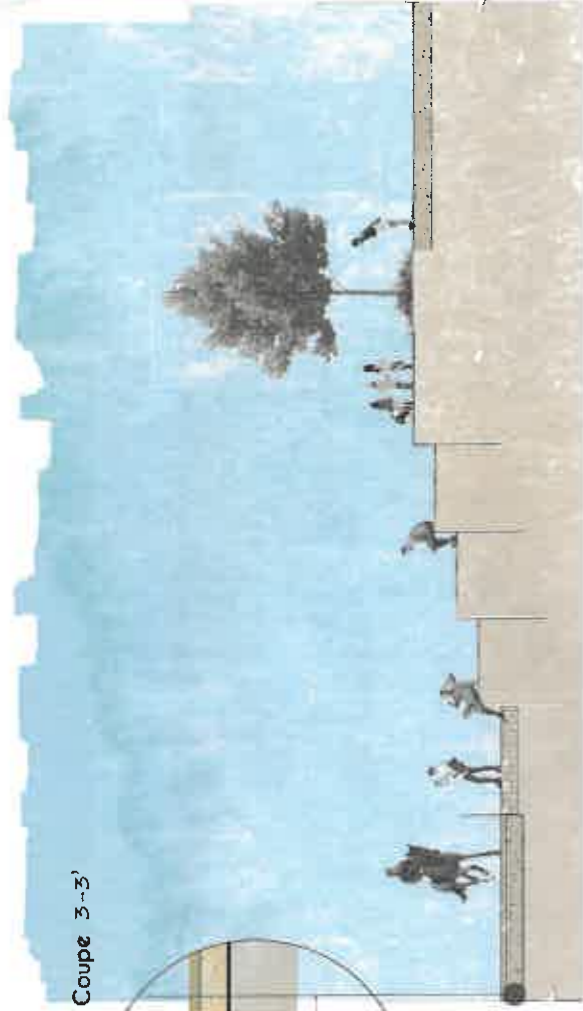


COUPE DÉTAIL : Carrière

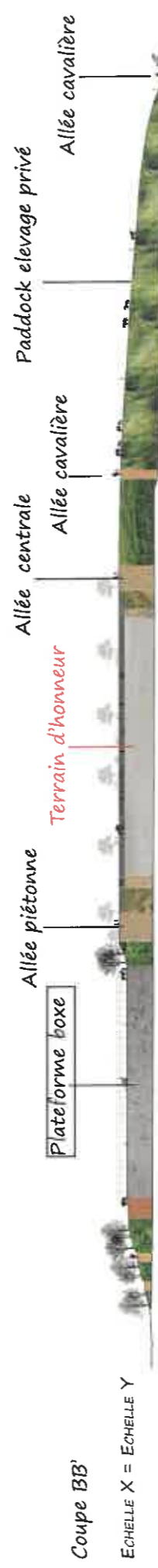
DÉTAIL TYPE DE SOL TERRAIN D'HONNEUR

- * 13 cm sable de Fontainebleau
- * 4 cm sable calcaire 0/6
- * 40 cm mâchefer
- * Géotextile 250 g/m²
- * Sol

Coupe 3--3'



Carrière	Allée piétonne	Gradin	Allée piétonne	Allée piétonne
4.3m	2.5m	2m	2m	4.5m



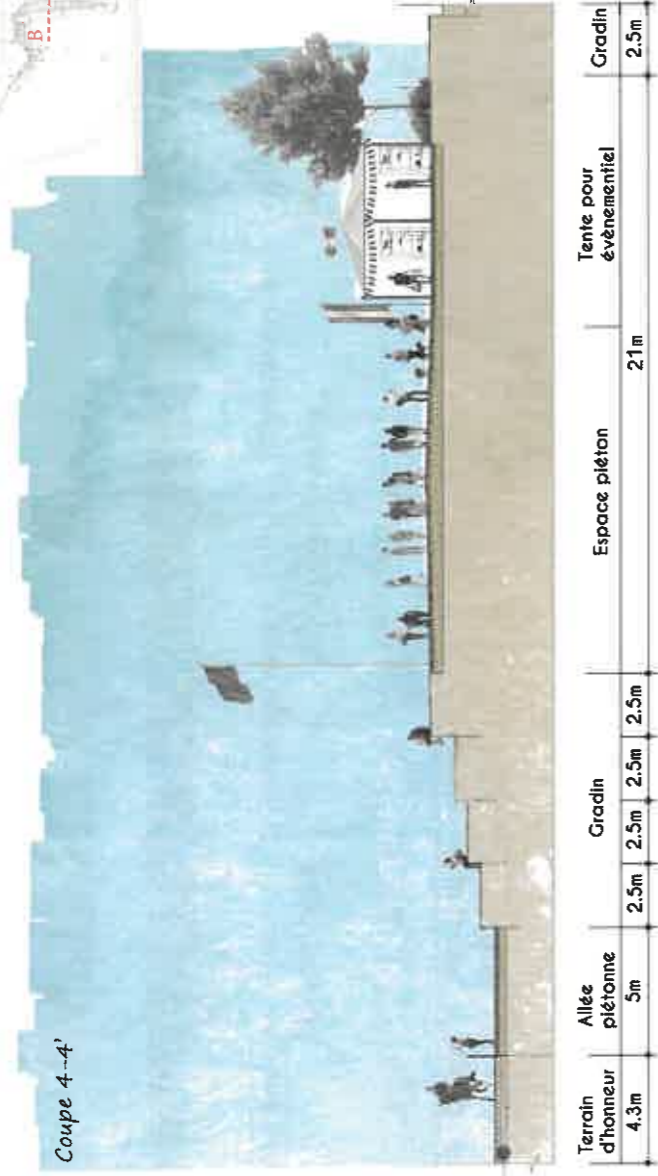
Coupe BB'

ÉCHELLE X = ÉCHELLE Y



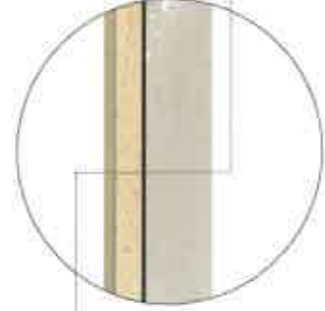
COUPE DÉTAIL : Allée centrale

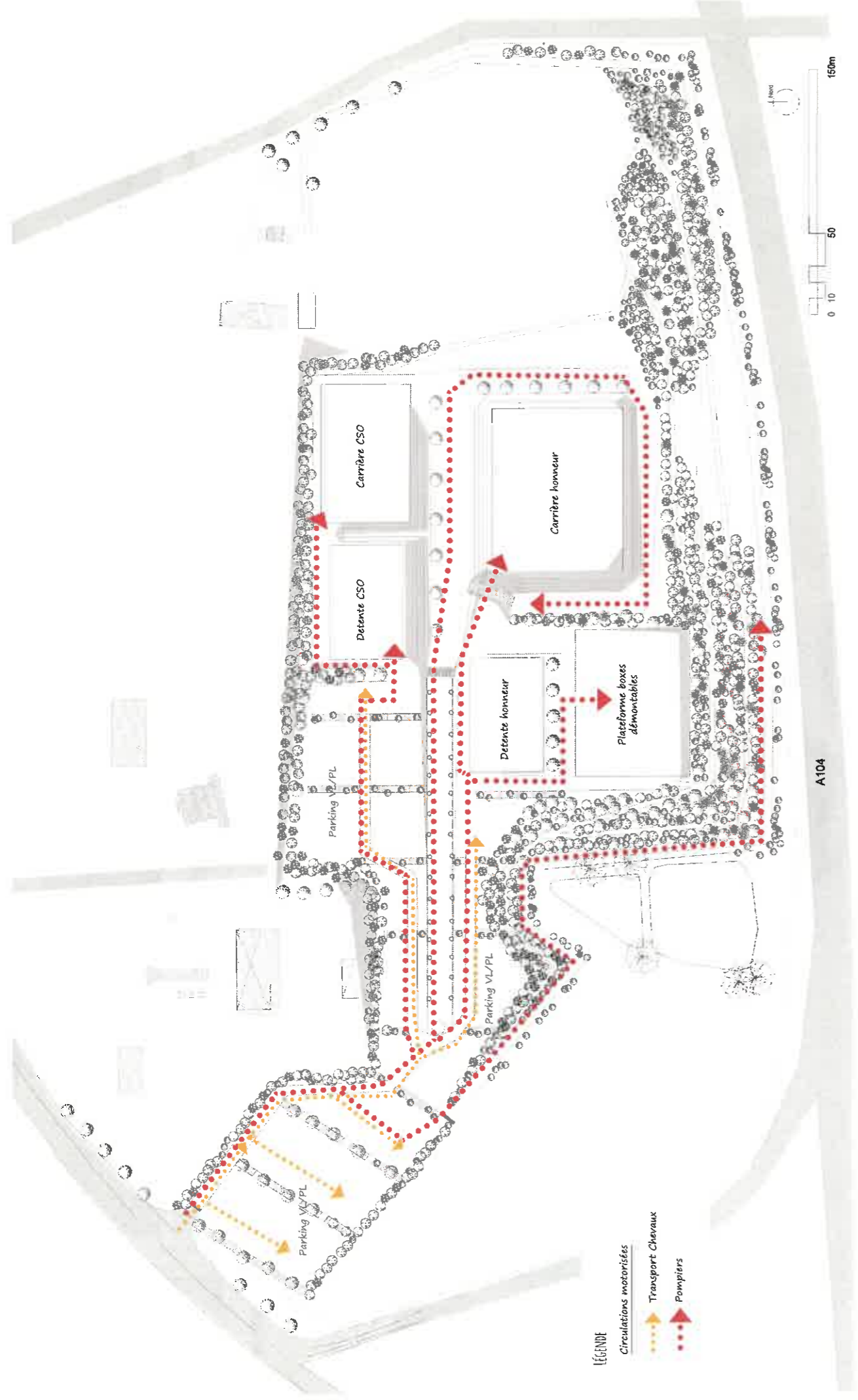
Accueil des visiteurs les jours de compétition



DÉTAIL TYPE DE SOL TERRAIN D'HONNEUR

- 13 cm sable de Fontainebleau
- 4 cm sable calcaire 0/6
- 40 cm mâchefer
- Géotextile 250 g/m²
- Sol





LÉGENDE

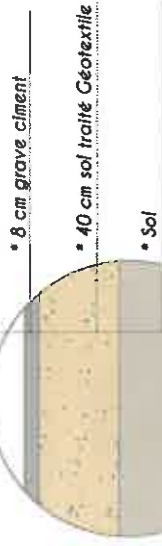
Circulations motorisées

Transport Chevaux

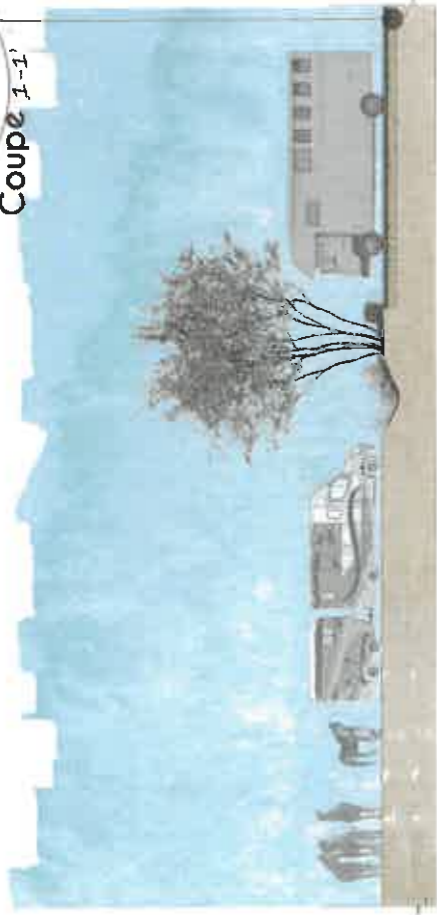
Pompiers

COUPE DÉTAIL : Parking PL

DÉTAIL TYPE DE SOL PARKING PL



Coupe 1-1'



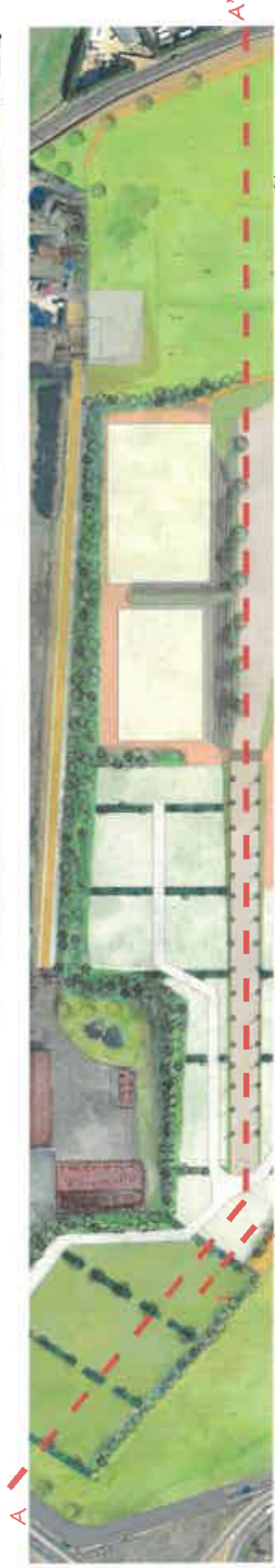
Coupe CC'

Echelle X=Echelle Y

Coupe AA'

Echelle X=Echelle Y

Parking PL sur herbe
 Entrée principale
 Allée piétonne centrale
 Pont sur accès carrières
 Allée piétonne, accueil des tentes restauration
 Allée cavalière
 Paddock élevage privé



SOLS IMPERMÉABLES



RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES



CONCLUSION

Devant l'enjeu de créer un site qui nous permettra de laisser notre empreinte paysagère et écologique, nous avons choisi de créer un projet fédérateur et dynamique afin de toucher positivement le maximum de critères.

Dans l'introduction nous parlons d'un triptyque indispensable à la société sur lequel nous voulons nous baser: *l'accès à la nature - la promotion des circuit-courts- le sport.*

L'accès à la nature: en installant les remblais de manière cohérente avec le paysage de la plaine de France et les abords de Fontenay, nous avons conservé et protégé le caractère intrinsèque de cette unité paysagère: les espaces ouverts. En profitant d'être à la limite du site inscrit, nous avons répété la typologie qui termine majoritairement cette unité paysagère: une frange boisée et un dénivelé plus fort. *L'accès à la nature* passe aussi par la valorisation de celle-ci. Avec ce projet nous passons d'un site en monoculture avec une faune et flore limitée à un site avec minimum six biotopes différents et autant de diversité possible tout en restant dans les espèces végétales indigènes. Le site étant ouvert au public gratuitement lors des manifestations, nous ouvrons un nouvel accès à *la nature* sur cette parcelle.

La promotion des circuit-courts apparaît sur deux plans et deux temps:

Dans le temps de l'aménagement du site, plusieurs circuit-courts sont mis en avant:

- L'utilisation de terres inertes déblayées, provenant de site tels que la décharge de Veolia située à quelques kilomètres ou d'autres sites proches, qui permettent une valorisation de ce «déchet» inerte par la création d'un espace apportant de la plus valu environnementale, paysagère et économique.
- La réalisation des travaux par une entreprise du village même Environnement TP.
- La mise en place de végétaux provenant d'une pépinière proche du site.

Dans le temps de l'utilisation du site:

- L'entretien du site par des moutons élevés sur site.
- L'entretien mécanique réalisée par l'entreprise du village Environnement TP.
- L'élevage d'essaims d'abeille et l'installation de ruche sur le site.
- On peut imaginer par la suite la valorisation du miel produit par les ruches en vente directe.
- L'élevage équim sur les terres du propriétaire.
- La valorisation des chevaux de l'élevage sur le site de compétition.
- L'apport de fumier des écuries et des compétitions remis sur les plantations du site ou en amendement des terres agricoles alentours.

Et enfin *le sport:* sur les sites accueillant de la compétition et même plus simplement des chevaux il est primordial de penser au bien être de celui qui sans que ce sport n'existe pas. Un sport individuel mais qui se pratique à deux. Le parc équestre est entièrement pensé dans ce but là. Des sols de qualité pour l'assurance de ne pas voir de chevaux se blesser, des infrastructures à dimensions des événements, de l'ombre, de la fraîcheur et un site abrité du vent. Toutes les conditions sont réunies pour faire de ce site un lieu incontournable de la compétition équestre. La sécurisation des flux a été pensée au mieux sur le site. Elle est d'autant plus importante que ces événements sportifs rassemblent et amènent du public. Ainsi la dynamique économique sera lancée, la consommation sur place avec des restaurateurs et boutiques locales et nationales fonctionnera, les hôtelleries et restaurants du secteur veront également leur fréquentation augmenter lors de ces week-ends de concours.

Ce site saura, nous l'espérons, être porteur de cohésion sociale par le réseau de proximité et de valorisation qu'il apportera. Ce site multidisciplinaire prônera des valeurs de construction et d'utilisation intelligente et respectueuses du paysage, de l'écologie, du Vivant et des habitants de Fontenay.